

La course de voitures à pédales est de retour à Pont-Audemer !

La Ville de Pont-Audemer (Eure) va organiser une course de voitures à pédales à l'occasion de la Saint Honoré. Rendez-vous le 13 mai. Il est encore temps de s'inscrire !



Les dernières courses de voitures à pédales ont eu lieu en 2014.

Il n'y avait pas eu de **courses de voitures à pédales à Pont-Audemer (Eure)** depuis 2013 et 2014. « Parce que c'est un évènement qui plaisait et fonctionnait bien et après plusieurs sollicitations, notamment des anciens de « Pignon 27 », nous avons décidé de relancer la machine », informe **Julien Timon**, adjoint au maire, chargé de la culture et du patrimoine à Pont-Audemer.

Ainsi, mardi 10 janvier, avait lieu à la salle du conseil de la mairie, la première réunion concernant l'organisation de la course qui aura lieu le **samedi 13 mai 2023** à partir de 17 h, dans le centre-ville, en présence de Julien Timon, porteur du projet, Pascaline Boulaud Brizou, responsable du service communication de la ville, **Bachir Mohamat**, animateur sociosportif de la ville et **Adrien Caillet**, trésorier de la Fédération Française de voitures à pédales (FFCVP).

« C'est un projet porté par la Ville en collaboration avec ses habitants et associations parce que nous allons avoir besoin de bénévoles pour sécuriser les stands, animer la course et diriger les gens, et sommes en recherche de sponsoring. Nous comptons aussi sur Stéphane [Guitton], (ex-)président de l'UCVN pour fédérer les commerçants autour de la **fête Saint Honoré** (des boulangers pâtisseries) que nous souhaitons organiser à nouveau à l'occasion de cette course. Nous avons aussi beaucoup travaillé avec Johnny Noël qui est un ancien membre du club « Pignon 27 » et grand constructeur de voitures à pédales », ajoute Julien Timon.

Une course ouverte à tous

Bachir Mahamat a présenté le parcours sécurisé de la course qui fait environ **800 mètres et durera 2 h 30**. Le départ se fera juste avant la rue Thiers, direction à droite place Louis Gillain (stands), puis rue du Général Leclerc, rue Gambetta, place du pot d'Étain et retour par la rue des Carmélites pour rejoindre la rue Thiers. Cette **course est ouverte à tous** (âge minimum 14 ans).

Chaque équipe constituée de 1 à 4 pilotes vient avec sa voiture. La course est inscrite à la FFCVP qui animera et chronométrera. **25 voitures de préférence avec des équipes locales** devront prendre le départ. Si le quota n'est pas atteint, la FFCVP, complètera avec des équipes extérieures qui pourront venir de toute la France. Mais Julien Timon est confiant puisque 12 véhicules sont déjà en préparation. Certains vont ressortir leur ancienne voiture qu'ils ont précieusement conservée comme les pompiers. D'autres réfléchissent encore à se lancer dans la fabrication de leur véhicule.

Trois prix seront remis à l'issue de l'évènement

Le prix Vitesse remis à **l'équipe qui aura fait le plus de tours en 2h30**, le prix Look dont la note prendra en compte la carrosserie, le stand décoré et installé place Louis Gillain (évalués par le jury 1h avant le début de la course) et les costumes de l'équipe et le prix combiné remis à l'équipe qui aura obtenu la meilleure moyenne sur les deux prix Vitesse et Look. Le reste des équipes recevra un lot de récompense pour leur participation.



Julien Timon, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine et porteur du projet de course de voitures à pédales et fête Saint-Honoré, Bachir Mahamat, animateur sociosportif de la ville et Pascaline Boulaud Brizou, responsable du service communication de la ville. ©MCD

Quelques règles à respecter

Pascaline Boulaud Brizou précise que le nombre d'inscriptions est limité. Chaque équipe de quatre coureurs devra verser 115 euros à la Fédération pour s'inscrire (60 euros pour l'affiliation du véhicule auprès de la fédération, 15 euros d'engagement sur la course et 10 euros pour la licence de chaque coureur).

Vidéos : en ce moment sur Actu

Il est possible de solliciter des sponsors privés pour aider à financer les voitures ou payer les inscriptions ; cependant, la ville de Pont-Audemer versera 85 euros à chaque équipe, quel que soit son résultat, en échange de l'affichage publicitaire d'un sponsor, défini par la ville, sur chaque véhicule. **La date limite d'engagement est fixée le 10 février** à minuit. Les inscriptions ne seront validées qu'à la réception du paiement et seront annulées si les documents et le paiement ne sont pas reçus avant le 15 avril. La construction du véhicule doit être conforme aux exigences du règlement de la FFCVP.

« Comme vous avez pu le constater, le Look est très important et souhaitons que les participants redoublent d'imagination et de fantaisie. Cet évènement a pour but de s'amuser et fédérer les habitants de la ville », conclut Julien Timon.